



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**ACADEMIE
DE RENNES**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 17/05/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 17 mai 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **2 253 cas** positifs supplémentaires depuis mercredi 12 mai.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **100,3 cas pour 100 000 habitants** (-15,9 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **4 %**.

Le virus circule toujours, soyons vigilants collectivement !

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 17 mai 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	22654	365	87,7	-2,7
29	23207	403	64,8	+3
35	66590	972	133,6	-30,6
56	30972	513	105	-28,3
Bretagne	143423	2253	100,3	-15,9

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **682** hospitalisations en cours (-43¹), dont 79 (-14¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **7 336** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+102¹) ;
 - **1 583** patients sont décédés (+12¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Académie de Rennes

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Tél : 02 23 21 73 23
Mél : presse@ac-rennes.fr

La Bretagne compte actuellement 139 (sans évolution¹) clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **31** dans les Côtes d'Armor (14 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 2 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- **19** dans le Finistère (6 en milieu professionnel, 1 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- **60** en Ile-et-Vilaine (17 en milieu professionnel, 5 en milieu scolaire et universitaire, 9 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 9 en EHPAD, 19 en sphère privée) ;
- **29** dans le Morbihan (12 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 6 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

La couverture vaccinale de la population bretonne est de **33,6 %** (au moins une dose tous âges confondus) Au 16/05, **1 608 007 injections** ont été effectuées.

- 337 245 dans les Côtes d'Armor
- 442 701 dans le Finistère
- 443 803 en Ile-et-Vilaine
- 384 258 dans le Morbihan

Cas COVID en milieu scolaire

Situation le
17/05/2021

Nb de classes fermées

303

Nb d'établissements fermés

0

Situation par département

Département	nb classes fermées 1D	nb classes fermées 2D	nb total de classes fermées	Nb écoles fermées	Nb étabs 2D fermés	Nb total d'étabs fermés
Ile et Vilaine	86	34	120	0	0	0
Finistère	39	26	65	0	0	0
Côtes d'Armor	32	31	63	0	0	0
Morbihan	38	17	55	0	0	0
Totaux	195	108	303	0	0	0

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 12/05/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Académie de Rennes

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Tél : 02 23 21 73 23

Mél : presse@ac-rennes.fr